

**RAMBAUD - LA BROSSE S.A.**

91, rue Saint-Lazare - 75439 PARIS Cedex 09
Tél. 01 53 32 20 00 - Télécopieur 01 45 26 82 97

Adresse Internet : <http://www.rambaud-labrosse.com>
Adresse E-Mail : assurances@rambaud-labrosse.com

M. Thibault THOMAS
9 Impasse les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

Paris, le 17 Mars 2006

V/REF : RESPONSABILITE CIVILE PROPRIETAIRE D'IMMEUBLE
119 RUE DU GENERAL DE SEGUR - 77810 THOMERY

N/REF : 212634 SP - AFFAIRE INDIVISION THOMAS - SINISTRE 10.03.03

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre envoi en date du 10 Mars 2006.

Sous les plus expresses réserves de garanties et de responsabilités nous avons ouvert un dossier « **RESPONSABILITE CIVILE PROPRIETAIRE D'IMMEUBLE** » sous la référence 212634 SP et mandatons en qualité d'Expert le :

CABINET ARCADE
36 Avenue Maxime Gorki
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
☎ 01.43.97.24.24
FAX 01.43.97.27.91

qui ne manquera pas de prendre contact avec votre Frère -Eric THOMAS- qui est sur place.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Sandrine POIL
☎ 01.53.32.20.49
✉ s.poil@rambaud-labrosse.com



SOCIÉTÉ ANONYME DE COURTAGE D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE AU CAPITAL DE 4.377.250 €
G.C.P. PARIS 1879.9-1 U - SIREN 582 065 488 R.C.S. PARIS - CODE APE 672 Z
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 51 582 065 488 000 22
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L. 630-1 et L. 630-2 du code des assurances



Monsieur Didier THOMAS
33, avenue du Louvre
78000 VERSAILLES

Eric THOMAS
Residence gd Szele
Monsieur Thibault THOMAS
9, impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN
Place Royale
78000 VERSAILLES

Versailles le, mercredi 26 juillet 2006

Envoi en AR 72 569 360 2 FR *Jedi 3 Aout 2006*

Réf : Propriété de THOMERY

Chers Indivisaires,

Faisant suite au courrier que Thibault nous a adressé, je vous indique tout d'abord que je décline la proposition qui m'est faite de conduire les opérations nécessaires pour pallier les conséquences de l'arrêté de péril, ceci impliquant des rapports avec les diverses entreprises, et les divers services administratifs concernés pour lesquels je n'ai ni la compétence, ni le temps matériel, afin d'opérer de manière satisfaisante pour l'intérêt commun.

En outre, et vous accepterez certainement de le constater, nos rapports ne sont pas d'une telle bonne entente que je puisse prendre le risque d'engager une telle tâche.

En revanche, et de manière à simplifier les choses, je serais d'accord pour acheter, les parts indivises de mes frères, sur la base de 41.000 € la part de chacun d'entre eux.

Il faut en effet, prendre en considération, au regard de l'estimation qui a été effectuée par agence, que :

- d'une part, il y a d'importants travaux à effectuer, qu'en cas d'accord pour la cession à mon profit, je prendrais bien évidemment en charge ;
- d'autre part, l'estimation se base sur 2.500 m², alors que la propriété comporte que 2.000.

En ce qui concerne le premier point touchant les travaux et le devis de l'Entreprise Over, vous n'aurez pas manqué d'observer que ce devis ne comporte pas l'intervention pour réparer les dégâts causés à la propriété voisine BILHAUT.

Je précise que mon offre s'entend d'un paiement comptant.

Enfin, je vous rappelle que je n'ai pas en main les titres de propriété.

Il conviendrait que celui d'entre vous qui les détient en fasse établir des exemplaires pour ses indivisaires.

J'aurais été heureux de parler de ces questions lors de l'assemblée de la SCI Michel THOMAS qui malheureusement n'a pas pu se tenir sans préavis ou de la 2^{ème} convocation de la Holding ou vous étiez absent.

Je reste à votre disposition.

Croyez, chers indivisaires, en mes sentiments cordiaux.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thomas', written over a horizontal line.